

# LA COMMUNE DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE RECRUTE

## **4 AGENTS RECENSEURS**

#### DANS LE CADRE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 7 JANVIER AU 22 FEVRIER 2026

### **MISSIONS**:

La commune de Rochefort sur Loire recrute 4 agents(es) recenseurs(ses) pour les opérations du recensement de la population 2026.

Placé(e) sous l'autorité de la coordinatrice communale, vous vous verrez confier un ensemble d'adresses d'un secteur de la commune pour lesquelles vous devrez procéder aux activités suivantes entre le 7 janvier 2026 et le 22 février 2026 inclus :

- Vous participerez au préalable à deux demi-journées de formation assurées par l'INSEE
- Vous effectuerez une tournée de reconnaissance des logements que vous devrez recenser
- Vous informerez les habitants de l'obligation et des modalités de recensement
- Vous déposerez auprès de chaque logement de votre secteur les codes et les mots de passe pour effectuer le recensement par internet ou déposerez les questionnaires papiers auprès des habitants
- Vous suivrez les questionnaires retournés par internet ou récupérez les questionnaires papiers complétés quelques jours plus tard
- Vous tiendrez à jour votre carnet de tournée du recensement
- Vous ferez le point régulièrement avec le coordonnateur communal sur l'avancement, les difficultés rencontrées et pour la reprise des questionnaires complétés

#### PROFIL RECHERCHÉ:

- Être disponible à différents moments de journée, notamment en soirée et en journée le samedi
- Aptitudes relationnelles, courtoisie, bonne présentation
- Faire preuve de neutralité et de discrétion
- Capacités d'organisation, méthode, rigueur et ténacité
- Aisance avec les nouvelles technologies et connaissance de l'outil informatique
- Idéalement une bonne connaissance du territoire communal
- Téléphone portable exigé pour la réception de SMS

## **CONDITIONS DE TRAVAIL:**

Période de travail : mercredi 7 janvier 2026 au dimanche 22 février 2026

- Du 7 janvier au 13 janvier 2026 : formation (2 demi-journées) et tournée de reconnaissance du secteur (identification des logements à recenser, évaluation des difficultés potentielles, distribution de la lettre d'information)
- Du 14 janvier au 14 février 2026 : enquête auprès des habitants
- Du 15 février au 22 février 2026 : restitution des documents

Rémunération sur la base du travail fourni : forfait (formation, tournée de reconnaissance), frais kilométriques, nombre de logements

Temps de travail estimé : temps non complet (17h30 hebdomadaire)

#### **CONTACT:**